

LES CAHIERS DE L'  
**Entre**  
PATRIMOINE-CULTURE  
**Deux**  
ENVIRONNEMENT  
**Mers**

3 €

N° 69

JUILLET-AOÛT 2005



Une vache en prairie humide.

É D I T O

ÉDITO

**C'ÉTAIT HIER**  
**Le grand tour de France**  
**de Charles IX**

**PATRIMOINE**  
**Ces lavoirs**  
**qui nous font rêver**

**ACTUALITÉS**  
**L.G.V. : le débat public**  
**est lancé**

**CHERCHEZ L'ERREUR**  
**... Quand la S.N.C.F.**  
**innove !**

**SOUVENIRS**  
**Confession d'un pêcheur**  
**repenti**

**DES IDÉES POUR**  
**ÉVITER LA TÉLÉ**

**ENVIRONNEMENT**  
**Le développement durable**  
**Conte vrai d'aujourd'hui**

## Le plombier polonais

EN voilà un qui fut au cœur de tous les débats qui viennent d'agiter la France. Sorte de « soldat inconnu » planqué dans un texte constitutionnel abscons, présenté comme le cheval de Troie d'un libéralisme à l'européenne, ce plombier polonais a alimenté tous les fantasmes, y compris les miens, je l'avoue !

J'imaginai déjà quelques charters en provenance de Varsovie, transportant une cohorte de plombiers (qui ne pouvaient être que Polonais) et parmi lesquels, l'un d'entre eux, serait disponible pour résoudre, enfin, mes problèmes de robinets, tuyauteries en tous genres, sanitaires, siphons récalcitrants, et j'en passe...

A ce jour problèmes insolubles car sans cesse envoyés « aux calendes grecques » (restons Européens) par leurs homologues gaulois, absents permanents, y compris au bout du fil !

Mon imagination aidant, j'osais même envisager que se seraient glissés parmi eux, quelques clandestins, ramoneurs slovènes sachant ramoner proprement et prestement toutes cheminées en mal d'entretien.

Hélas ! il me fallut déchanter ! Bien avant

que les « Ouistes » et les « Nonistes » ne s'expriment, un éminent politique polonais déclara haut et fort « ... que s'il y avait bien plombiers polonais en Pologne, ils entendaient bien y rester car il semblerait que les Polonais, aussi, aient des problèmes de robinets à résoudre... » Quant aux ramoneurs, ce Monsieur n'y a pas fait allusion.

Les choses étant restées en l'état, je me suis consolée en pensant que nous avions quelques exceptions franco-françaises inexportables et que d'ailleurs personne ne nous envie. Comme par exemple nos énarques : cette élite politico-administrative, qui s'agite dans la sphère dorée de notre monarchie républicaine. Celle-ci n'a que faire de nos problèmes de robinets, voilà depuis longtemps que nous constatons son impuissance à les résoudre, quant au ramonage elle ne s'y intéresse que dans la mesure où sa pratique bien conduite dans les antichambres du pouvoir peut lui permettre d'avoir ou de conserver quelques maroquins, ministériels de préférence.

Je sens que nous allons encore passer l'hiver prochain en se disant : « Pourvu qu'il n'y ait pas un feu de cheminée ! »

Colette Lièvre



# Le grand tour de France de Charles IX

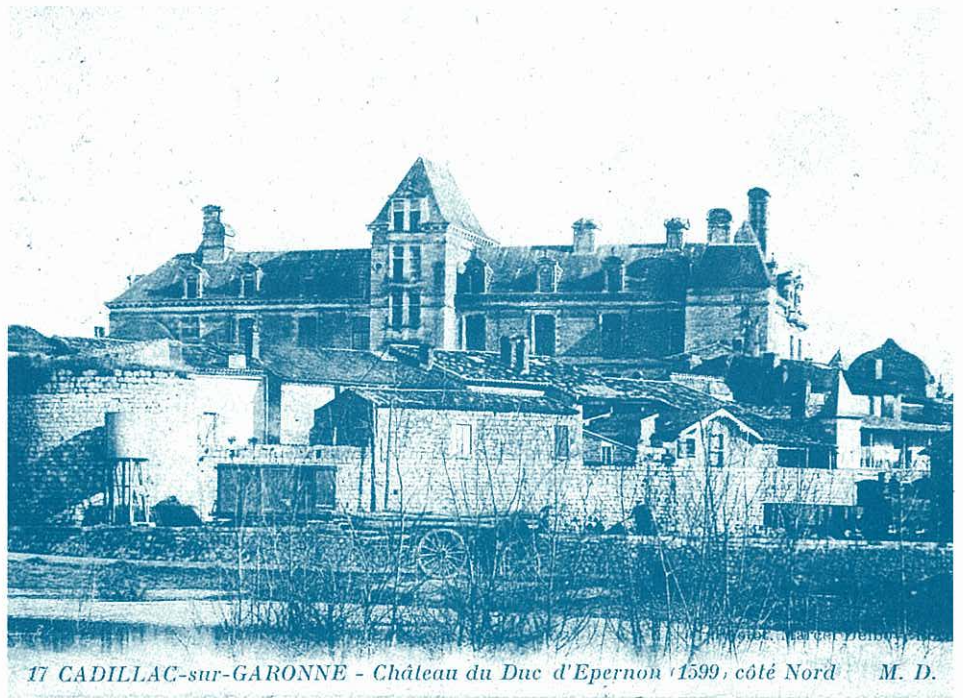
## La cour d'un roi de 15 ans

Charles IX devint roi de France en 1560, et en 1564, il entreprend de faire un long voyage, qui dura plus de deux ans, en compagnie de sa cour.

EN cette année 1565, Catherine de Médicis, mère d'une nombreuse progéniture<sup>(1)</sup>, régentait la France pour la sixième année, en fait depuis la mort de son époux le roi Henri II de Valois. L'état du royaume était inquiétant : le redressement économique et social de l'époque de Charles VII s'était effrité, les nouvelles idées religieuses réformatrices s'étaient heurtées à une hiérarchie catholique intransigeante au point de menacer durement la cohésion sociale, des clans se formaient de plus en plus irréconciliables. L'ordonnance d'Orléans en 1561 avait permis l'arrêt des persécutions contre les protestants, et préparé la paix d'Amboise en 1563. Les tensions étaient provisoirement retombées mais les chefs des clans, protestants et catholiques, restaient campés dans leurs intransigeances. Plus grave les princes de sang, représentants du pouvoir, avaient pris parti, ce qui était de nature à donner un semblant de légitimité aux deux clans.

Devenu roi de France à la mort de son frère, François II en 1560, Charles IX est le troisième enfant d'Henri II et de Catherine de Médicis. Capable de bonté et de passion, il est, aux dires de ses contemporains, d'un tempérament faible et peu intéressé par l'exercice du pouvoir. En fait il restera sous l'influence quasi constante de sa mère, ce qui fera de lui un acteur passif des enjeux politiques de son époque. Pourtant son amitié pour l'amiral Gaspard de Coligny, de confession huguenote, aurait pu lui permettre d'imposer une conciliation au plus haut niveau de l'Etat. Hélas, Charles IX n'avait pas les qualités d'Henri IV.

Accompagné de sa mère Catherine de Médicis, son frère le duc d'Orléans<sup>(2)</sup>, de sa sœur Marguerite de Valois – la reine Margot chère à Alexandre Dumas – du jeune roi de Navarre Henri<sup>(3)</sup> et de sa



17 CADILLAC-sur-GARONNE - Château du Duc d'Épernon (1599), côté Nord M. D.

mère Jeanne d'Albret, tous entourés d'une multitude de gentilshommes, pages et valets, dames d'atours et servantes, capitaines et soldats, le jeune roi Charles IX entreprend en mars 1564 un grand voyage qui devait le faire passer dans presque toutes les provinces de son royaume. Ce périple, voulu officiellement comme la démarche d'un roi à la rencontre de son peuple, n'était pas dénué d'ambitions politiques auxquelles tenaient particulièrement la reine mère et régente du royaume, Catherine de Médicis : raffermir l'autorité du pouvoir central, négocier l'appui de l'Espagne, le cas échéant marier deux de ses enfants à la famille régnante espagnole<sup>(4)</sup>.

Le grand tour de France de Charles pouvait commencer, il allait durer plus de deux ans – du 13 mars 1564 au 1<sup>er</sup> mai 1566 – et faire passer la cour de France sur les routes les plus difficiles comme sur les chemins les plus tortueux, et cela par

tous les temps. Il est probable que les voyageurs parcoururent plus de 4 000 km en tenant compte de nombreux allers-retours, crochets ou contretemps divers qui ne manquèrent pas<sup>(5)</sup>.

### Le passage dans le Sud-Ouest

Comme d'autres l'avaient fait bien avant lui, et le feront après, Charles IX viendra à Bordeaux à l'issue d'un vaste périple qui le fera aborder le Sud-Ouest en venant de la Provence où il passe une grande partie de l'hiver. Il est à Narbonne le 9 janvier 1565, puis à Carcassonne le 12 janvier pour 10 jours, qu'il quittera, contraint et forcé par de grandes chutes de neige. Le roi passe ensuite à Castelnau le 28 janvier, se dirige vers Toulouse où il fait une pause de 46 jours – du 31 janvier au 19 mars – tant les capitouls l'accueillent généreusement. Le cortège

royal passe le Tarn le 20 mars pour pénétrer à Montauban. Là, il décida de rompre les fortifications de la ville.

A bord du « beau bateau que les capitouls de Toulouse lui firent faire » (Jouan), le roi fit son entrée dans Agen le samedi 24 mars pour trois jours. De là il s'embarque sur la Garonne pour visiter Port Sainte-Marie et Aiguillon où il trouve à coucher. Le 28 mars le cortège royal pénétra dans la ville de Marmande, le 29 il est à La Réole, « une belle ville divisée en trois » (Jouan) pour y passer la nuit. Le roi en repart le surlendemain, samedi 31 mars, s'embarque de nouveau sur la Garonne et vogue jusqu'aux murs de Cadillac, « petite ville et beau château » (Jouan), pour visiter Monsieur de Candalles. Recevoir un roi n'était pas chose simple et facile : « *Quand Sa Majesté séjournait en quelque lieu, personne n'avait exemption de logement parce qu'il fallait que les princes et grands seigneurs de sa suite fussent logés* » (Devienne). Pour la traversée d'Agen de la cour de France à son retour d'Espagne, les consuls de la ville demandèrent aux habitants « *de faire provision de vivre pour les seigneurs comme pour leurs chevaux, ... meubler leurs maisons et chambres de lits et autres meubles, ... avoir des linges et tapisseries pour parer les rues où le roi passera, avoir du sable pour mettre sur le pavé, tenir les rues nettes, ôter les bois, fûttayes, pierres, amas et piles de terre, mortier, fiente et autres ordures et empêchement, et ce à peine de cent livres et de prison* » (Francisque Habasque).

### L'entrée dans Bordeaux

Le lendemain dimanche 1<sup>er</sup> avril, le jeune roi quitte Cadillac dans sa maison navale<sup>(6)</sup>, grâce à laquelle il fait son entrée dans la grande ville de Guyenne. Bien qu'il y reste le lendemain, il ne semble pas y avoir fait l'entrée royale escomptée ; aussi le 3 avril, Charles IX se permet une escapade au château de Thouars (Talence) de 6 jours chez le baron d'Agès, temps qu'il juge nécessaire de laisser aux bourgeois de Bordeaux pour préparer les festivités d'usage. Son hôte le baron sera récompensé pour ses services, l'an suivant il sera fait premier chevalier d'honneur de la reine mère. Pour l'heure, le 9 avril, le roi et son entourage partent du château de Thouars pour aller dîner au château de Francs à Bègles<sup>(7)</sup> où il est reçu par le comte de Ségur, après quoi il s'embarque dans la maison navale envoyée par le maire et

les jurats bordelais, et fait enfin son entrée solennelle par les quais de Bordeaux, quais des Chartrons, sous les murs du château Trompette, le soir du 9 avril 1565.

La réception de Charles IX, de sa famille et de sa cour par les Bordelais se fit au milieu d'une ferveur de peuple jamais connue en ce lieu envers un grand personnage de l'Etat. Après avoir entendu les discours d'usage dans une tribune richement ornée de peintures décoratives, d'attributs et de devises (Gaulieur), le roi entra dans la ville par la porte du Chapeau-Rouge où s'élevait un arc de triomphe orné « de dessins allégoriques entremêlés de distiques latins et français à la louange du souverain ou de sa mère » (Gaulieur) réalisés par des peintres talentueux invités pour l'occasion par les jurats bordelais, artistes parmi lesquels on pouvait distinguer le nom du plus illustre émailleur et décorateur de son époque, Léonard Limosin, et celui de son confrère Jehan Pénicaud.

Au soir de cette journée bien remplie, Charles sera logé à l'évêché, dans les lieux mêmes qui virent l'emprisonnement de Jean le Bon après la bataille de Poitiers. Charles décida de tenir son lit de justice au parlement, consacré aux plaidoiries des affaires en cours. Il y apparut « vêtu de toile d'or, avec un capot de velours noir et une plume d'aigrette » (Devienne). Le roi encouragea la fidélité des Bordelais à la cause royale, autorisa la création de deux foires de 15 jours chacune, le 1<sup>er</sup> mars et le 15 octobre. Le seul bémol viendra du temps, puisqu'il pleuvra pendant presque tout le séjour du monarque, à tel point que cela nuira à la visite et ennuiera la roi dans son séjour bordelais (23 jours), bien plus long que prévu au dire de Gouffreau. Cette pluie omniprésente marquera tellement le souvenir du roi qu'en revoyant le président du parlement de Bordeaux, Lagebaston, au cours de son sé-



Thouars (paroisse Saint-Genès de Talence).

jour à Moulins<sup>(8)</sup>, de décembre à janvier 1566, le roi l'interpella pour lui demander s'il pleuvait toujours à Bordeaux... (à suivre).

**Jean-François Larché.**

(1) *Dix enfants, dont trois garçons qui devinrent rois de France (François 1544-1560-1560, Charles IX 1550-1560-1574, Henri III 1551-1589), deux filles qui épousèrent des princes (Elisabeth 1545-1568, épouse de Philippe II d'Espagne, Marguerite 1553-1615, épouse du prince de Navarre Henri), une dernière épousa un duc (Claude 1547-1575, épouse de Charles de Lorraine).*

(2) Roi de France sous le nom de Henri III.

(3) Roi de France sous le nom de Henri VI.

(4) Sa fille Marguerite, future épouse d'Henri IV de Navarre, a un fils de Philippe II d'Espagne, son fils Henri d'Orléans, futur Henri III, à dona Juana, sœur du roi.

(5) Le cortège partit de Fontainebleau le 13 mars 1564 et revint à Paris le 1<sup>er</sup> mai 1566. Abel Jouan, chroniqueur officiel du voyage, rapporte que la Cour accomplit 902 lieues, ce qui représente 3516 km en lieue de poste (1 lieue = 3,898 km), 4632 km en lieue royale (1 lieue = 5,135 km).

(6) La maison navale était un bateau mû par des rameurs et qui comportait un certain nombre d'appartements dont ceux du Roi.

(7) Le château de Francs porte ce nom pour avoir été reconstruit au XIV<sup>e</sup> siècle par la famille de Ségur, seigneur de Francs à Puynormand.

(8) Assemblée des notables de France à Moulins.



# Ces lavoirs qui nous font rêver !

Il semble bien que l'on redécouvre les lavoirs de nos villages. Il est vrai que ce ne sont pas seulement des bijoux d'un patrimoine rural longtemps ignoré, voire méprisé, mais ce sont aussi des lieux de mémoire.

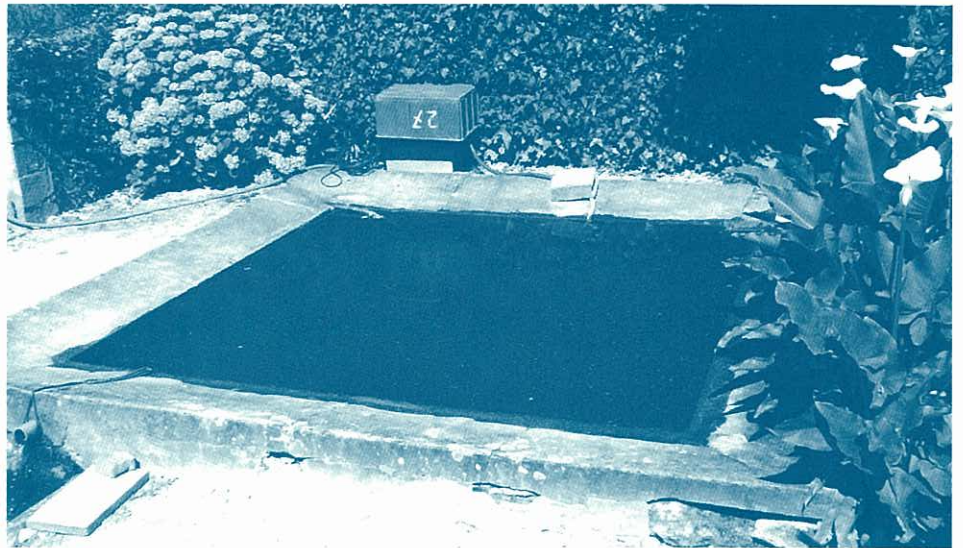
Quand on dit lavoir, dit lavandières, ces femmes, ces jeunes filles qui travaillaient et animaient ces lieux. On les imagine, à genoux, battant le linge avec force avant de le rincer, s'éclaboussant de perles d'eau et de rires, racontant histoires d'amourettes, cancans et ragots, commentant les événements qui ponctuent la vie d'un village : naissances, communions, mariages, enterrements, fêtes votives. On lavait alors son linge sale de concert. Chacune aidait l'autre pour essorer les lourdes pièces de drap qu'elles tordaient à la force du poignet. Le lavage terminé, elles hissaient les cuveaux de bois sur des brouettes qu'elles menaient en cortège jusqu'aux prés ou jardins, là, elles étendaient draps, torchons, serviettes, nappes, mais aussi camisoles et jupons, rudes chemises de paysan ou de cérémonie patiemment brodés, finement plissés. C'est tout cela un lavoir et bien plus encore !

C'est pourquoi les municipalités qui les ont condamnés, murés, enfouis sous prétexte qu'ils ne servaient plus à rien si ce n'est coûter cher à entretenir à la collectivité, ont du même coup supprimé tout un pan de l'histoire de leur village.

C'est pourquoi aussi il faut rendre hommage à celles qui ont pris conscience de l'importance de ces lieux identitaires et qui se sont employées à les conserver, les entretenir. Saluer aussi les associations de bénévoles qui s'attaquent à la rude tâche de retrouver leurs traces, de les remettre debout.

## Les lavoirs de Mouchac

C'est ce qui se passe à Verdélais où le C.V.L.V. (Centre de Vacances et de Loisirs Verdélaisien) a décidé de remettre en état deux lavoirs du XIX<sup>e</sup> siècle délaissés depuis plus d'un demi-siècle. Cette réhabilitation s'inscrit dans une longue suite



Petit lavoir privé.



Ancien lavoir : le Tourne.

d'initiatives menées à bien par le C.L.C.V.

Voilà cinq ans que les bénévoles de cette association ont décidé de faire l'inventaire du petit patrimoine qui jalonne le parcours du ruisseau Galouchey, (lequel traverse le village de Verdélais), soit moulins,

lavoires, ponts, puits et de le remettre en état si besoin est. Partant de la Garonne, là où les pèlerins venant au sanctuaire étaient débarqués, ils ont recensé le pont de Rochecave, le port de la Garonnelle (où se trouve la si jolie petite église de